

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États financiers

***Exercices terminés le 31 décembre 2014 et
le 31 décembre 2013***

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de
Ressources Cartier Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Cartier Inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, et les états des résultats, les états du résultat global, les états des frais d'exploration reportés, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Cartier Inc. au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 16 avril 2015

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109248

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
États de la situation financière
Aux 31 décembre
(en \$ canadiens)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Actif		
COURANT		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	857 196	1 573 320
Fonds réservés à l'exploration (note 3)	537 222	569 784
Autres actifs financiers courants (note 4)	80 500	100 000
Débiteurs (note 5)	56 133	131 527
Frais payés d'avance	15 548	11 438
	<u>1 546 599</u>	<u>2 386 069</u>
NON COURANT		
Immobilisations corporelles (note 6)	52 177	73 366
Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 8)	10 114 873	9 988 164
TOTAL DE L'ACTIF	<u>11 713 649</u>	<u>12 447 599</u>
Passif		
COURANT		
Fournisseurs et autres crédateurs	125 950	251 457
Passif lié aux actions accréditatives	157 708	142 446
	<u>283 658</u>	<u>393 903</u>
NON COURANT		
Impôts sur le revenu et impôts miniers différés (note 13)	2 163 697	2 166 959
TOTAL DU PASSIF	<u>2 447 355</u>	<u>2 560 862</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	16 302 923	15 640 117
Bons de souscription	2 054 561	2 021 677
Surplus d'apport	1 251 432	1 126 766
Déficit	(9 948 872)	(8 601 823)
Cumul des autres éléments du résultat global	(393 750)	(300 000)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>9 266 294</u>	<u>9 886 737</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	<u>11 713 649</u>	<u>12 447 599</u>

Mode de présentation et continuité de l'exploitation (note 1),
Éventualités et engagements (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	8 606 826	8 092 393
Additions de l'exercice		
Géologie	180 992	384 852
Forage	499 508	609 833
Frais de bureau de l'exploration	15 245	41 256
Arpentage et chemins d'accès	75 120	17 712
Location et entretien carothèque	44 798	47 435
Droits, taxes et permis	29 045	25 104
Amortissement des équipements d'exploration	19 920	19 729
Rémunération fondée sur des actions-employés	27 317	17 560
	891 945	1 163 481
Disposition de frais d'exploration reportés	(66 607)	-
Radiation de frais d'exploration reportés	(775 475)	(699 061)
Crédits d'impôts	43 109	50 013
Dépenses nettes de l'exercice	92 972	514 433
Solde à la fin de l'exercice	8 699 798	8 606 826

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	Nombre d'actions	Capital- actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	64 665 295	15 640 117	2 021 677	1 126 766	(8 601 823)	(300 000)	9 886 737
Résultat net de l'exercice					(1 347 049)	-	(1 347 049)
Variation de la juste valeur des titres négociables					-	(93 750)	(93 750)
Total du résultat global					(1 347 049)	(93 750)	(1 440 799)
Émission d'actions	7 160 500	662 806	-	-	-	-	662 806
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	124 666	-	-	124 666
Valeur octroyée	-	-	32 884	-	-	-	32 884
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	71 825 795	16 302 923	2 054 561	1 251 432	(9 948 872)	(393 750)	9 266 294
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	57 904 145	14 966 939	1 943 677	1 036 467	(7 063 887)	(270 000)	10 613 196
Résultat net de l'exercice					(1 537 936)	-	(1 537 936)
Variation de la juste valeur des titres négociables					-	(30 000)	(30 000)
Total du résultat global					(1 537 936)	(30 000)	(1 567 936)
Émission d'actions	6 761 150	673 178	-	-	-	-	673 178
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	90 299	-	-	90 299
Valeur octroyée	-	-	78 000	-	-	-	78 000
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	64 665 295	15 640 117	2 021 677	1 126 766	(8 601 823)	(300 000)	9 886 737

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Frais d'administration		
Salaires	330 678	253 426
Consultants	99 592	108 275
Rémunération fondée sur des actions-employés	97 349	72 739
Honoraires professionnels	76 336	73 697
Loyer	24 001	25 253
Développement des affaires	67 026	116 956
Assurances, taxes et permis	19 041	17 930
Intérêts et frais bancaires	30 199	2 555
Amortissement des immobilisations	7 166	7 166
Fournitures de bureau	23 013	19 972
Télécommunications	7 635	5 918
Formation et déplacements	29 561	30 014
Publicité et commandites	13 496	22 115
Information aux actionnaires	41 820	37 764
Impôts Partie XII.6 lié aux actions accréditives	673	693
	<u>867 586</u>	<u>794 473</u>
Autres dépenses (revenus)		
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	816 845	1 016 677
Frais d'exploration autres	1 854	14 799
Revenus services contractuels	(70 000)	-
Revenus de gestion	(17 831)	-
Revenus d'intérêts	(14 317)	(29 031)
	<u>(1 584 137)</u>	<u>(1 796 918)</u>
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	<u>(1 584 137)</u>	<u>(1 796 918)</u>
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 13)	<u>(237 088)</u>	<u>(258 982)</u>
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	<u>(1 347 049)</u>	<u>(1 537 936)</u>
Résultat par action		
de base	<u>(0,02)</u>	<u>(0,03)</u>
dilué	<u>(0,02)</u>	<u>(0,03)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
de base	<u>67 181 770</u>	<u>58 454 542</u>
dilué	<u>67 181 770</u>	<u>58 454 542</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	(1 347 049)	(1 537 936)
Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Variation de la juste valeur des titres négociables	<u>(93 750)</u>	<u>(30 000)</u>
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires	<u>(1 440 799)</u>	<u>(1 567 936)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(1 584 137)	(1 796 918)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 166	7 166
Rémunération fondée sur des actions-employés	97 349	72 739
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	816 844	1 016 677
Revenus d'intérêts	(14 317)	(29 031)
Intérêts perçus	14 066	28 057
	(663 029)	(701 310)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(29 748)	31 097
Frais payés d'avance	(4 110)	8 428
Fournisseurs et autres créditeurs	(104 741)	109 397
	(801 628)	(552 388)
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(801 628)	(552 388)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	875 760	819 784
Frais d'émission d'actions	(16 202)	(31 795)
	859 558	787 989
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	859 558	787 989
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 897)	-
Acquisition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(800 719)	(1 635 923)
	(806 616)	(1 635 923)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(806 616)	(1 635 923)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(748 686)	(1 400 322)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 143 104	3 543 426
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 3)	1 394 418	2 143 104
Trésorerie et équivalent de trésorerie	857 196	1 573 320
Fonds réservés à l'exploration	537 222	569 784
	1 394 418	2 143 104

Renseignements supplémentaires (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

1. Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des «Autres actifs financiers courants» qui sont réévalués à la juste valeur.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société.

Le 16 avril 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers annuels pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013.

2. Principales méthodes comptables

2.1. Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2014.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.2. Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que les prises de position non encore en vigueur seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9 a été publiée, afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*. Celle-ci simplifie le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation. La nouvelle norme comprend également de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture générale et de dépréciation des actifs financiers. La norme doit être appliquée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 a été modifiée en mai 2014 afin d'ajouter de nouvelles indications sur la manière de comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. Ces modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de ces modifications sur ses états financiers.

IFRS 15, Produits tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits tirés de contrats conclus avec des clients* («IFRS 15»). Cette norme remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrat de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opération de troc impliquant des services de publicité*. IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. IFRS 15 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Celles-ci traitent, en outre, de l'importance relative et du regroupement des informations à fournir et des postes inclus dans les états de la situation financière et du résultat net et des autres éléments du résultat global. La norme doit être appliquée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2016 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

2.3. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.3. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme (suite)

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les «fournisseurs et autres créditeurs» et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

2.4. Rémunération fondée sur des actions-employés

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses ainsi que dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

2.5. Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenus en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des droits miniers et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6. Crédits de droits remboursables et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables est calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec et est comptabilisé en augmentation des impôts différés à l'état de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés sur le revenu et impôts miniers lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 28 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

2.7. Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droit minier par droit minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un droit minier n'est pas assurée ou si le droit minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés au droit minier correspondant sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8. Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés. Au 31 décembre 2014, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.9. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

2.10. Fonds réservés à l'exploration

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds ne peuvent être utilisés pour l'exploitation courante de l'entreprise et conséquemment, ils doivent être présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, au cours d'une période pré-déterminée, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

2.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

2.12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

- Améliorations locatives : 5 ans
- Mobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie future.

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé à l'état des résultats.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.13. Dépréciation d'actifs à long terme

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche et il n'est pas prévu qu'ils soit renouvelés;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue ;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.14. Contrats de location

Les contrats de location sont traités comme des contrats de location simple puisqu'ils ne transfèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.15. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits pour les émissions d'unités qui sont imputés entre les bons de souscription et les actions sont déterminés en utilisant le modèle Black-Scholes. Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission «d'actions accréditives» qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de CPA Canada qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, Provision, passifs éventuels et actifs éventuels. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état des résultats en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Bons de souscription

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

2.16. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée ou diminuée des coûts de transactions, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquels la juste valeur n'est pas ajustée par les coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.16. Instruments financiers (suite)

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.16. Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants. La variation de la juste valeur est inscrite au résultat global.

Les actifs financiers disponibles à la vente.

Passifs financiers

Les autres passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

2.17. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges ainsi que les jugements et estimations les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dépréciation. Chaque année, la Société procède à une révision du potentiel géologique de chacun de ses titres miniers. Le but de cette révision est d'abandonner ceux ayant le plus faible potentiel de découverte. Tous les montants engagés sur les droits miniers abandonnés sont passés à l'état des résultats de l'exercice. (Note 2.13)

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie prévue des options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.18. Nouvelles méthodes comptables

IAS 36, *Dépréciation d'actifs*

Les amendements fournissent des directives sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. L'analyse de la direction est qu'IAS 36 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

IFRIC 21, *Droits ou taxes*

En mai 2013, l'International Accounting Standards Board (l'«IASB») a publié IFRIC 21, Droits ou taxes («IFRIC 21»), une interprétation d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* («IAS 37»), qui porte sur la comptabilisation de droits et de taxes imposés par les autorités publiques. IAS 37 définit les critères relatifs à la comptabilisation d'un passif, notamment l'exigence pour l'entité d'avoir une obligation actuelle en raison d'un événement passé («fait générateur d'obligation»). IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. Cette norme a été adoptée et appliquée dans le cadre des présents états financiers. Son application n'a pas eu d'incidence significative sur les montants présentés pour tous les exercices considérés.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à l'exploration

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent des acceptations bancaires, de l'encaisse dans un compte à intérêts et un compte bancaire sans intérêt, détaillé comme suit :

	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
1) Acceptation bancaire	402 214	0,830%	2015-02-23	101 952	0,810%	2014-01-22
2) Acceptation bancaire	151 627	0,848%	2015-03-09	401 321	0,813%	2014-03-18
3) Compte à intérêts	530 692	1,200%	-	726 731	1,200%	-
4) Compte bancaire sans intérêt	309 885	-	-	913 100	-	-
Total	1 394 418			2 143 104		

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Encaisse	840 577	1 639 831
Acceptations bancaires	553 841	503 273
	1 394 418	2 143 104
Moins: fonds réservés à l'exploration	(537 222)	(569 784)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	857 196	1 573 320

4. Autres actifs financiers courants

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Titres négociables de sociétés d'exploration minière cotée, détenus pour la vente, évalués à la juste valeur	80 500	100 000

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

5. Débiteurs

	31 décembre	31 décembre
	2014	2013
	\$	\$
Crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	11 394	116 787
Taxes à la consommation et autres	44 739	14 740
	56 133	131 527

6. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives (1)	Mobilier et équipements (2)	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 31 décembre 2013	112 014	22 430	134 444
Additions	5 897	-	5 897
Solde au 31 décembre 2014	117 911	22 430	140 341
Cumul des amortissements			
Solde au 31 décembre 2013	49 879	11 199	61 078
Amortissement	22 600	4 486	27 086
Solde au 31 décembre 2014	72 479	15 685	88 164
Valeur comptable au 31 décembre 2014	45 432	6 745	52 177

	Améliorations locatives (1)	Mobilier et équipements(2)	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 31 décembre 2012	112 014	22 430	134 444
Solde au 31 décembre 2013	112 014	22 430	134 444
Cumul des amortissements			
Solde au 31 décembre 2012	27 477	6 712	34 189
Amortissement	22 402	4 487	26 889
Solde au 31 décembre 2013	49 879	11 199	61 078
Valeur comptable au 31 décembre 2013	62 135	11 231	73 366

(1) Au 31 décembre 2014, un montant de 37 699 \$ (48 942 \$ au 31 décembre 2013) des améliorations locatives est lié à l'exploration.

(2) Au 31 décembre 2014, un montant de 4 143 \$ (6 923 \$ au 31 décembre 2013) du mobilier et équipements est lié à l'exploration.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

7. Contrats de location

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2014	89 175	405 048	19 543	513 766
31 décembre 2013	89 175	416 052	97 714	602 941

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en octobre 2017 et également de l'équipement en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2016.

Les frais au titre de la location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 89 175 \$ (89 175 \$ au 31 décembre 2013). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Les contrats de location de la Société contiennent une option de renouvellement.

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
Notes afférentes aux états financiers
(en \$ canadiens)

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

% de participation	Cadillac										Total
	Xstrata-Option	Mac Cormack	Preissac	Dollier ^(a)	Diego ^(b)	La Pause ^(c)	Mine Chimo	Extension	Benoist	Fenton	
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Option 50 %	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières											
Solde au 31 décembre 2013	465	252 366	258 522	17 812	1 663	5 735	261 616	11 436	547 723	24 000	1 381 338
Addition	-	-	-	-	-	-	-	-	75 000	7 750	82 750
Disposition	-	-	-	(245)	(1 663)	(5 735)	-	-	-	-	(7 643)
Radiation	(75)	-	(13 430)	-	-	-	-	(1 236)	-	(26 629)	(41 370)
Solde au 31 décembre 2014	390	252 366	245 092	17 567	-	-	261 616	10 200	622 723	5 121	1 415 075
Frais d'exploration reportés											
Solde au 31 décembre 2013	945 630	1 801 286	331 369	1 010 386	485 082	213 251	69 281	1 661 528	1 553 336	535 677	8 606 826
Addition											
Géologie	-	13 486	-	3 843	-	-	101 178	3 155	58 444	886	180 992
Forage	-	79 930	-	2 809	-	-	4 612	-	412 157	-	499 508
Frais de bureau de l'exploration	-	828	-	91	-	-	2 565	-	11 416	345	15 245
Arpentage et chemins d'accès	-	49 718	-	-	-	-	-	-	25 402	-	75 120
Location et entretien carothèque	-	2 183	-	-	-	-	7 140	-	35 475	-	44 798
Droits, taxes et permis	390	6 128	4 816	1 302	262	1 984	4 906	4 792	1 914	2 551	29 045
Amortissement des équipements d'exploration	-	996	-	-	-	-	3 187	-	15 737	-	19 920
Rémunération à base d'actions	-	1 366	-	-	-	-	4 371	-	21 580	-	27 317
Total frais d'exploration reportés	390	154 635	4 816	8 045	262	1 984	127 959	7 947	582 125	3 782	891 945
Disposition de frais d'exploration reportés	-	-	-	(14 005)	(23 337)	(29 265)	-	-	-	-	(66 607)
Radiation frais d'exploration reportés	(28 470)	-	(2 652)	-	(467 180)	(185 970)	-	(8 164)	-	(83 039)	(775 475)
	(28 080)	154 635	2 164	(5 960)	(490 255)	(213 251)	127 959	(217)	582 125	(79 257)	49 863
Crédits d'impôts	5 173	17 244	5 173	5 173	5 173	-	-	-	5 173	-	43 109
Dépenses nettes de l'exercice	(22 907)	171 879	7 337	(787)	(485 082)	(213 251)	127 959	(217)	587 298	(79 257)	92 972
Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2014	922 723	1 973 165	338 706	1 009 599	-	-	197 240	1 661 311	2 140 634	456 420	8 699 798
Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2014	923 113	2 225 531	583 798	1 027 166	-	-	458 856	1 671 511	2 763 357	461 541	10 114 873

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
Notes afférentes aux états financiers
(en \$ canadiens)

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

% de participation	Newconex										Cadillac		Total
	Xstrata-Option	Mac Cormack	Preissac	Quest	Rambull	Dollier	Diego	La Pause	Mine Chimo	Extension	Benoist	Fenton	
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Option 50 %	Option 50 %		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Propriétés minières													
Solde au 31 décembre 2012	750	252 367	258 522	169 994	130 630	29 835	2 755	7 379	-	11 539	190 607	16 000	1 070 378
Addition	-	-	-	-	-	-	-	54	261 616	-	358 905	8 000	628 575
Radiation	(285)	-	-	(169 994)	(130 630)	(12 023)	(1 092)	(1 699)	-	(103)	(1 789)	-	(317 615)
Solde au 31 décembre 2013	465	252 367	258 522	-	-	17 812	1 663	5 734	261 616	11 436	547 723	24 000	1 381 338
Frais d'exploration reportés													
Solde au 31 décembre 2012	938 337	1 730 093	278 725	266 935	407 176	977 472	444 610	203 460	-	1 587 313	733 902	524 370	8 092 393
Addition													
Géologie	59	16 681	36 913	59	59	17 652	23 429	13 368	91 450	29 412	151 013	4 757	384 852
Forage	-	-	-	-	-	1 277	718	-	736	7 460	598 707	935	609 833
Frais de bureau de l'exploration	24	-	300	-	-	1 679	1 292	425	1 372	9 111	25 377	1 676	41 256
Arpentage et chemins d'accès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 712	-	17 712
Location et entretien carothèque	-	-	-	-	-	1 666	1 039	8	1 530	9 958	33 189	45	47 435
Droits, taxes et permis	585	1 172	901	289	911	2 140	3 224	1 147	3 008	3 718	3 541	4 468	25 104
Amortissement des équipements d'exploration	-	-	-	-	-	600	394	-	822	3 550	14 363	-	19 729
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	-	340	288	-	1 094	2 021	13 817	-	17 560
Total frais d'exploration reportés	668	17 853	38 114	348	970	25 354	30 384	14 948	100 012	65 230	857 719	11 881	1 163 481
Radiation frais d'exploration reportés	(9 388)	-	-	(267 263)	(408 126)	(6 395)	(2 171)	(5 147)	-	-	(571)	-	(699 061)
	(8 720)	17 853	38 114	(266 915)	(407 156)	18 959	28 213	9 801	100 012	65 230	857 148	11 881	464 420
Crédits d'impôts	16 013	53 340	14 530	(20)	(20)	13 955	12 259	(10)	(30 731)	8 985	(37 714)	(574)	50 013
Dépenses nettes de l'exercice	7 293	71 193	52 644	(266 935)	(407 176)	32 914	40 472	9 791	69 281	74 215	819 434	11 307	514 433
Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2013	945 630	1 801 286	331 369	-	-	1 010 386	485 082	213 251	69 281	1 661 528	1 553 336	535 677	8 606 826
Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2013	946 095	2 053 653	589 891	-	-	1 028 198	486 745	218 985	330 897	1 672 964	2 101 059	559 677	9 988 164

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

- (a) Le 21 octobre 2014, la Société a signé une entente d'option et de coentreprise (« l'Entente ») avec Donner Metals ("Donner") (dont le nom a été modifié pour Sphinx Resources) pour le projet aurifère Dollier (le « projet ») suite de la signature d'une lettre d'entente annoncée le 30 septembre 2014. La Société octroi en faveur de Donner une option d'acquérir jusqu'à concurrence de 100 % d'intérêt dans le projet composé de 40 claims miniers situés à 45 kilomètres au sud de Chibougamau, Québec.

Initialement, Donner aura une première option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet Dollier en contrepartie de: (a) l'émission de 600 000 actions ordinaires de Donner, et (b) des dépenses d'exploration pour un montant totalisant 1 800 000 \$ sur le projet sur une période de 3 ans, se terminant le 31 décembre 2016. L'Entente comprend un engagement ferme d'investir un montant de 400 000 \$ en travaux d'exploration d'ici le 31 décembre 2014 ce qui a été complété. À la signature de l'entente, Donner a émis à la Société 150 000 actions d'une valeur de 14 250 \$, lesquelles sont entières pour une période de 4 mois.

Suite à l'exercice de la première option, Donner aura une seconde option d'acquérir un intérêt additionnel indivis de 25 % dans le projet sur la base qu'en contrepartie de chaque tranche d'intérêt additionnel de 1 % dans le projet, Donner paiera 50 000 \$ au comptant à la Société et investira 250 000 \$ en travaux d'exploration, et ce sur une période de 5 ans. Suite à la levée de la seconde option, Donner aura une troisième option d'acquérir un intérêt additionnel indivis de 25 % dans le projet sur la base qu'en contrepartie de chaque tranche d'intérêt additionnel de 1 % dans le projet, Donner paiera 100 000 \$ à la Société et investira 500 000 \$ en travaux d'exploration et ce, sur une période de 5 ans.

Une coentreprise sera formée dès que la seconde ou la troisième option se terminera, selon la première des éventualités. La convention de coentreprise prévoiera également que lorsque l'intérêt d'une des parties deviendra inférieur à 10 %, cet intérêt sera transféré à l'autre partie et converti en une redevance sur le produit net d'affinage de 2 %; chaque tranche de 1 % pouvant être rachetée pour 1 000 000 \$.

- (b) Le 18 novembre 2014, la Société a vendu à Standard Graphite Corporation (« Standard Graphite ») sa participation de 100 % dans la propriété aurifère Diego en contrepartie de l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires de Standard Graphite d'une valeur de 25 000 \$. La propriété Diego comprend 49 claims et est située à environ 40 kilomètres au sud-ouest de Chapais, au Québec. La Société conservera une redevance du produit net d'affinage de 2 %, chaque tranche de 1 % de la redevance du produit net d'affinage étant rachetable pour 1 000 000 \$.

Il n'y a pas de paiement en espèces ni d'engagement de dépenses d'exploration dans le cadre de cette transaction.

- (c) Le 19 décembre 2014, la Société a vendu à Sunset Cove Mining Inc. (« Sunset Cove Mining ») sa participation de 100 % dans la propriété aurifère La Pause en contrepartie de l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires de Sunset Cove Mining d'une valeur de 35 000 \$. La propriété La Pause comprend 36 claims et est située à environ 800 mètres au nord de la Mine Westwood, près de la ville de Cadillac, au Québec. La Société conservera une redevance du produit net d'affinage de 2 %, chaque tranche de 1 % de la redevance du produit net d'affinage étant rachetable pour 1 000 000 \$.

Il n'y a pas de paiement en espèces ni d'engagement de dépenses d'exploration dans le cadre de cette transaction.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au début de l'exercice	64 665 295	15 640 117	57 904 145	14 966 939
Actions émises et payées				
Acquisitions de propriétés (a) (b)	550 000	82 750	700 000	92 500
Placements privés (e) (h)	798 000	62 876	2 500 000	172 000
Placements privés accréditifs (c) (f) (i)	5 812 500	780 000	3 561 150	569 784
Renonciation des frais d'exploration (d) (g) (j)	-	(248 750)	-	(142 446)
	7 160 500	676 876	6 761 150	691 838
Frais d'émission	-	(14 070)	-	(18 660)
Solde à la fin de l'exercice	71 825 795	16 302 923	64 665 295	15 640 117

(a) Le 14 avril 2014, la Société a racheté une redevance de 1 % sur le produit net de fonderie (NSR) sur la propriété Benoist. La Société a exercé son droit de premier refus applicable à la redevance. Au total, 500 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,15 \$ par action pour une valeur en actions de 75 000 \$.

Le 29 juillet 2013, la Société a conclu l'entente d'achat avec Murgor et détient maintenant un intérêt de 100 % de la propriété Benoist, composé de 98 claims, en contrepartie du paiement d'une somme de 250 000 \$ en espèces et de l'émission de 650 000 actions ordinaires.

(b) Le 19 mars 2012, la Société a émis 50 000 actions ordinaires en vertu de la convention d'option permettant d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet Fenton. Initialement, la Société devait aussi investir 1 500 000 \$ en travaux d'exploration avant le 19 mars 2015. Cette entente a été prolongée de 3 ans le 16 septembre 2014, ce qui échelonne les travaux jusqu'au 19 mars 2018 ainsi que la poursuite des paiements de 50 000 actions ordinaires à chaque date d'anniversaire. De plus, la Société avait un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année, ce qui a été complété et a émis 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et deuxième anniversaire de la signature de la convention pour une valeur en actions de 15 750 \$ (8 000 \$ en 2013). SOQUEM INC. est l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et la Société formeront une coentreprise. Des frais d'émission de 269 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(c) Émission d'actions accréditives le 29 décembre 2014

Le 29 décembre 2014, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 250 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 2 500 000 actions accréditives à un prix de 0,10 \$ par action accréditive pour un montant de 250 000 \$. Des frais d'émission de 4 834 \$ ont réduit le capital-actions.

(d) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives ce qui a réduit de 50 000 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

(e) Émission d'actions ordinaires le 27 juin 2014

Le 27 juin 2014, la Société a complété un placement privé sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 95 760 \$. Le placement privé était constitué de 95 unités. Chaque unité du placement privé au prix de 1 008 \$ l'unité, est composée de 8 400 actions ordinaires au prix de 0,12 \$ par action et de 8 400 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,20 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. Par conséquent, un total de 798 000 actions ordinaires et 798 000 bons de souscription ont été émis. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 32 884 \$. Des frais d'émission de 2 533 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(f) Émission d'actions accréditatives le 27 juin 2014

Le 27 juin 2014, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 530 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 530 unités. Chaque unité, au prix de 1 000 \$, est composée de 6 250 actions ordinaires accréditatives. Par conséquent, la Société a émis un total 3 312 500 actions accréditatives au prix de 0,16 \$. Des frais d'émission de 4 729 \$ ont réduit le capital-actions.

(g) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives ce qui a réduit de 198 750 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

(h) Émission d'actions ordinaires le 18 décembre 2013

Le 18 décembre 2013, la Société a complété un placement privé sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 250 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 2 500 000 actions ordinaires à un prix de 0,10 \$ par action ainsi que 2 500 000 bons de souscription permettant à son détenteur de souscrire, pour chaque bon entier, à une action ordinaire au prix de 0,16 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 78 000 \$. Des frais d'émission de 12 530 \$ ont aussi réduit le capital-actions en 2013 et 1 530 \$ en 2014.

(i) Émission d'actions accréditatives le 18 décembre 2013

Le 18 décembre 2013, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 569 784 \$. Le placement consistait en l'émission de 3 561 150 actions accréditatives à un prix de 0,16 \$ par action accréditive pour un montant de 569 784 \$. Des frais d'émission de 6 130 \$ ont réduit le capital-actions et 175 \$ en 2014.

(j) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives ce qui a réduit de 142 446 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont acquises sur une période de 12 mois à compter de la date d'octroi et sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation:

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début	3 425 000	0,30	3 035 000	0,33
Émises - employés	2 450 000	0,15	950 000	0,25
Expirées	(850 000)	0,29	(560 000)	0,43
En circulation à la fin	5 025 000	0,23	3 425 000	0,30
Exerçables à la fin	3 150 000	0,28	2 950 000	0,31

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation :

Prix	Options en circulation au 31 décembre 2014			Options exerçables au 31 décembre 2014		
	Nombre d'options	Durée de moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$
0,10 \$ à 0,24 \$	2 520 000	4,66	0,15	645 000	4,27	0,20
0,25 \$ à 0,34 \$	1 700 000	2,95	0,25	1 700 000	2,95	0,25
0,35 \$ à 0,44 \$	305 000	0,88	0,39	305 000	0,88	0,39
0,45 \$ à 0,54 \$	500 000	1,38	0,45	500 000	1,38	0,45
0,10 \$ à 0,54 \$	5 025 000	3,53	0,23	3 150 000	2,77	0,28

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,10 \$ par option (0,08 \$ en 2013) à partir des hypothèses suivantes:

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,32%	1,13%
Volatilité prévue	95%	83%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans	5 ans

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription :

	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Nombre	Prix de levée pondéré \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre	Prix de levée pondéré \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
En circulation au début	4 000 000	0,21	1,40	2 999 429	0,38	0,97
Attribués - placements privés	798 000	0,20	1,49	2 500 000	0,16	1,96
Expirés	(1 500 000)	0,30	-	(1 499 429)	0,46	-
En circulation à la fin	3 298 000	0,17	1,09	4 000 000	0,21	1,40
Exercçables à la fin	3 298 000	0,17	1,09	1 500 000	0,30	0,46

Lors de l'émission, les bons de souscription sont assujettis à un délai de détention statutaire de 4 mois et 1 jour.

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit:

<u>Date d'expiration</u>	<u>d'exercice</u> \$	<u>Nombre</u>
Décembre 2015	0,16	2 500 000
Juin 2016	0,20	798 000
		3 298 000

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,05 \$ par bon de souscription (0,03 \$ en 2013) à partir des hypothèses suivantes:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Taux d'intérêt sans risque	1,03%	1,07%
Volatilité prévue	132%	100%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	2 ans	2 ans

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

10. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :	31 décembre	31 décembre
	2014	2013
	\$	\$
Salaires et honoraires	586 999	711 464
Coûts de la sécurité sociale	49 409	57 672
Rémunération fondée sur des actions-employés	124 666	90 299
Régimes à cotisations définies	16 580	14 116
	777 654	873 551
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(272 827)	(547 375)
Charge au titre des avantages du personnel	504 827	326 176

11. Flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires

	31 décembre	31 décembre
	2014	2013
	\$	\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement		
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	82 750	92 500
Disposition de propriétés minières et de frais d'exploration reportés en contrepartie d'actions	74 250	-
Frais d'émission inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	2 133	13 135
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	19 920	19 729
Frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	18 639	56 338
Rémunération fondée sur des actions-employés imputée aux frais d'exploration reportés	27 317	17 560
Crédits d'impôts miniers portés en diminution des frais d'exploration reportés	20 624	22 618
Crédits d'impôts à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration reportés	85 112	83 665
Crédits d'impôts à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration autres (États des résultats)	-	2 281

12. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

12. Instruments financiers (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les acceptations bancaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2014, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalent de trésorerie :	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Fonds réservés à l'exploration :	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Débiteurs :	Sans intérêt
Fournisseurs et autres créiteurs :	Sans intérêt

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, la Société a reçu des intérêts relativement aux acceptations bancaires et au compte à intérêts.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Risque de liquidité

La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés et de financements accréditifs.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

12. Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente le sommaire des passifs financiers de la Société au :

	31 décembre 2014		
	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	125 950	-	-
Passif lié aux actions accréditives	157 708	-	-
	283 658	-	-

	31 décembre 2013		
	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	251 457	-	-
Passif lié aux actions accréditives	142 446	-	-
	393 903	-	-

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	303 355	1 070 047
Fonds réservés à l'exploration	537 222	569 784
Acceptations bancaires	553 841	503 273
Débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	11 394	116 787
Valeur comptable	1 405 812	2 259 891

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

12. Instruments financiers (suite)

Sensibilité au risque de crédit (suite)

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des fonds réservés à l'exploration, est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les actions cotées sont classées selon le niveau 1 (note 14).

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	2014	2013
	\$	\$
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers	(1 584 137)	(1 796 918)
Charge d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,9 % (26,9 % au 31 décembre 2013)	(426 133)	(483 371)
Frais d'exploration actions accréditives	313 616	326 998
Droits miniers	(95 567)	(67 224)
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	36 737	27 834
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(3 784)	(5 020)
Variation de la provision pour moins-value	155 321	187 100
Autres	16 210	(6 859)
	(3 600)	(20 542)
Prime actions accréditives	(233 488)	(238 440)
Impôts sur les résultats et impôts miniers	(237 088)	(258 982)

Au 31 décembre 2014, la Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit:

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Année d'expiration	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
2025	8 387	7 530	8 387	7 530
2026	5 699	4 765	5 699	4 765
2027	524 066	521 001	524 066	521 001
2028	725 416	718 518	725 416	718 518
2029	724 776	720 746	724 776	720 746
2030	955 459	952 206	955 459	952 206
2031	792 271	777 709	792 271	777 709
2032	1 114 872	1 100 591	1 114 872	1 100 591
2033	863 531	842 225	863 531	842 225
2034	808 358	800 904	-	-
	6 522 835	6 446 195	5 714 477	5 645 291

Les éléments d'actifs et de passifs d'impôts différés se détaillent comme suit:

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Immobilisations corporelles	53 809	42 191
Pertes autres qu'en capital	1 745 522	1 528 962
Frais d'émission d'actions	34 223	78 928
Provision pour moins-value	(1 779 745)	(1 607 890)
Actifs d'impôts différés	53 809	42 191
Biens miniers	(2 217 506)	(2 209 150)
Passifs d'impôts différés	(2 163 697)	(2 166 959)

Variation des impôts différés

	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2013	Comptabilisé résultats	Comptabilisé dans les capitaux propres	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	42 191	11 618	-	53 809
Propriétés minières	(128 126)	1 522	-	(126 604)
Frais d'exploration reportés	(2 081 024)	(9 540)	(338)	(2 090 902)
Total	(2 166 959)	3 600	(338)	(2 163 697)

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Variation des impôts différés

	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2012	Comptabilisé résultats	Comptabilisé dans les capitaux propres	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2013
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	36 307	5 884	-	42 191
Propriétés minières	(220 401)	92 275	-	(128 126)
Frais d'exploration reportés	(2 014 629)	(55 173)	(11 222)	(2 081 024)
Total	(2 198 723)	42 986	(11 222)	(2 166 959)

14. Actifs et passifs financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	303 355	303 355	1 070 047	1 070 047
Fonds réservés à l'exploration	537 222	537 222	569 784	569 784
Acceptations bancaires	553 841	553 841	503 273	503 273
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers courants	80 500	80 500	100 000	100 000
Passifs financiers				
Autres passifs financiers				
Fournisseurs	19 070	19 070	17 663	17 663
Autres créiteurs	106 880	106 880	233 794	233 794

15. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

15. Éventualités et engagements (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a reçu un montant de 780 000 \$ (569 784 \$ au 31 décembre 2013) à la suite de placements accreditifs pour lesquels elle renoncera aux déductions fiscales. Ce montant a été présenté comme «Fonds réservés à l'exploration».

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 780 000 \$ au 28 février 2015 et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2015. La portion non dépensée au 31 décembre 2014, 537 222 \$ a été présentée comme «Fonds réservés à l'exploration».

16. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	363 411	345 053
Coûts de la sécurité sociale et cotisations pour régime de retraite	37 868	37 974
Total des avantages à court terme du personnel	401 279	383 027
Rémunération fondés sur des actions-employés	80 594	42 757
Total de la rémunération	481 873	425 784

Au cours des exercices de présentation de l'information financière 2014 et 2013, les principaux dirigeants n'ont exercé aucune des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions.

17. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières pour les 12 prochains mois.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 537 222 \$ au 31 décembre 2014 (569 784 \$ au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres sont de 9 266 294 \$ (9 886 737 \$ au 31 décembre 2013).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

18. Événement subséquent

(a) Le 7 avril 2015, la Société a complété un placement privé totalisant 140 000 \$ avec des investisseurs qualifiés, d'administrateurs, de dirigeants et d'autres investisseurs. Au total, la Société a émis 1 400 000 unités (les «Unités») au prix de 0,10 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire au prix de 0,10 \$ l'action et d'un bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,13 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture.

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à un délai de détention statutaire de quatre mois.

(b) Le 13 mars 2015, la Société a complété un placement privé totalisant 75 000 \$ avec SODÉMEX II s.e.c. Au total, la Société a émis 750 000 unités (les «Unités») au prix de 0,10 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire au prix de 0,10 \$ l'action et d'un bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,13 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture.

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à un délai de détention statutaire de quatre mois.

(c) Le 11 mars 2015, la Société a complété un placement privé totalisant 100 000 \$ avec SIDEX, s.e.c. Au total, la Société a émis 1 000 000 d'unités (les «Unités») au prix de 0,10 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire au prix de 0,10 \$ l'action et d'un bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,13 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture.

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à un délai de détention statutaire de quatre mois.